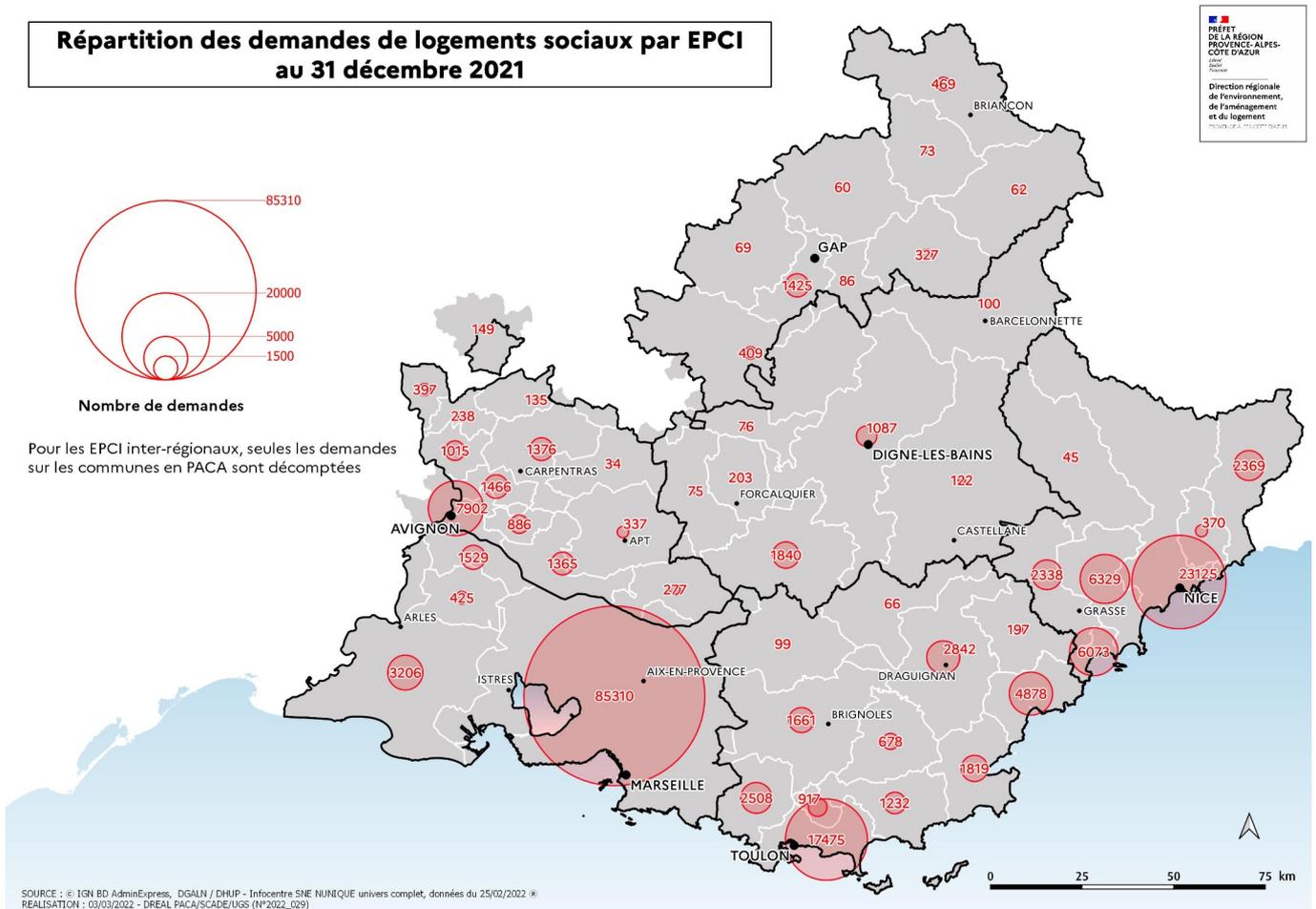


# SYNTHÈSE DU BILAN ANNUEL DE L'INFOCENTRE SNE 2021 EN PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

## I. DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2021



	Hors Mutation	Mutation	Somme
Alpes-de-Haute-Provence	2 623	1 041	<b>3 664</b>
Alpes-Maritimes	31 831	8 818	<b>40 649</b>
Bouches-du-Rhône	63 075	26 441	<b>89 516</b>
Hautes-Alpes	1 778	902	<b>2 680</b>
Var	26 266	8 448	<b>34 714</b>
Vaucluse	10 284	6 044	<b>16 328</b>
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>135 857</b>	<b>51 694</b>	<b>187 551</b>

Au 31 décembre 2021, le nombre total de demandes actives de logement social pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'élève à 187 551, contre 178 102 demandes un an auparavant (+ 5,3 %).

Tant à l'échelle régionale que départementale, plus le nombre de personnes composant le ménage est important, plus le nombre de demandes de logement social diminue. Les demandes émanent ainsi principalement de ménages composés d'une (42,6 %), de deux (21,16 %), voire de trois personnes (14,7 %), majoritairement pour des T2 (33,5 % des logements demandés) et des T3 (31,3 %).

Les tranches d'âge des demandeurs se concentrent autour des 35-44 ans (23,9 %), puis des 25-34 ans (22,9 %).

71,4 % des demandeurs de la région ont des revenus inférieurs ou égaux au Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), et 18,8 % entre le PLAI et le Prêt locatif à usage social (PLUS).

Les premiers motifs les plus récurrents renvoient à la cherté du logement (19 % des demandes), sa taille insuffisante (16,3 %) et son inadaptation au handicap (11,22%). Toutefois, des nuances apparaissent entre les demandes hors mutation et celles en mutation.

85 % des demandeurs souhaitent rester dans l'EPCI au sein duquel ils résident, phénomène particulièrement observé dans les métropoles.

### Ancienneté moyenne des demandes de logement social au 31/12/2021 par département en fonction de la typologie souhaitée (en mois)

	Ancienneté moyenne des demandes fin décembre 2021 en mois	Chambre	T1	T2	T3	T4	T5	T6 ou plus
Alpes-de-Haute-Provence	13	9,81	11,51	14,85	13,00	14,24	9,02	
Alpes-Maritimes	24	22,08	21,54	24,79	24,69	28,01	25,18	28,87
Bouches-du-Rhône	23	17,24	18,88	22,69	22,48	26,19	25,98	20,03
Hautes-Alpes	14	5,12	13,95	16,32	15,07	11,77	13,12	5,00
Var	25	25,13	22,10	26,63	24,59	26,99	25,31	16,22
Vaucluse	15	16,09	11,86	13,98	14,16	17,57	18,53	11,38
Provence-Alpes-Côte d'Azur	22	19,20	19,56	23,08	22,31	25,24	24,21	18,60

## II. ATTRIBUTIONS DE LOGEMENT SOCIAL EN 2021

	Hors Mutation	Mutation	Somme
Alpes-de-Haute-Provence	630	127	757
Alpes-Maritimes	3 535	853	4 388
Bouches-du-Rhône	8 282	2 607	10 889
Hautes-Alpes	621	243	864
Var	3 742	784	4 526
Vaucluse	2 032	710	2 742
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18 842	5 324	24 166

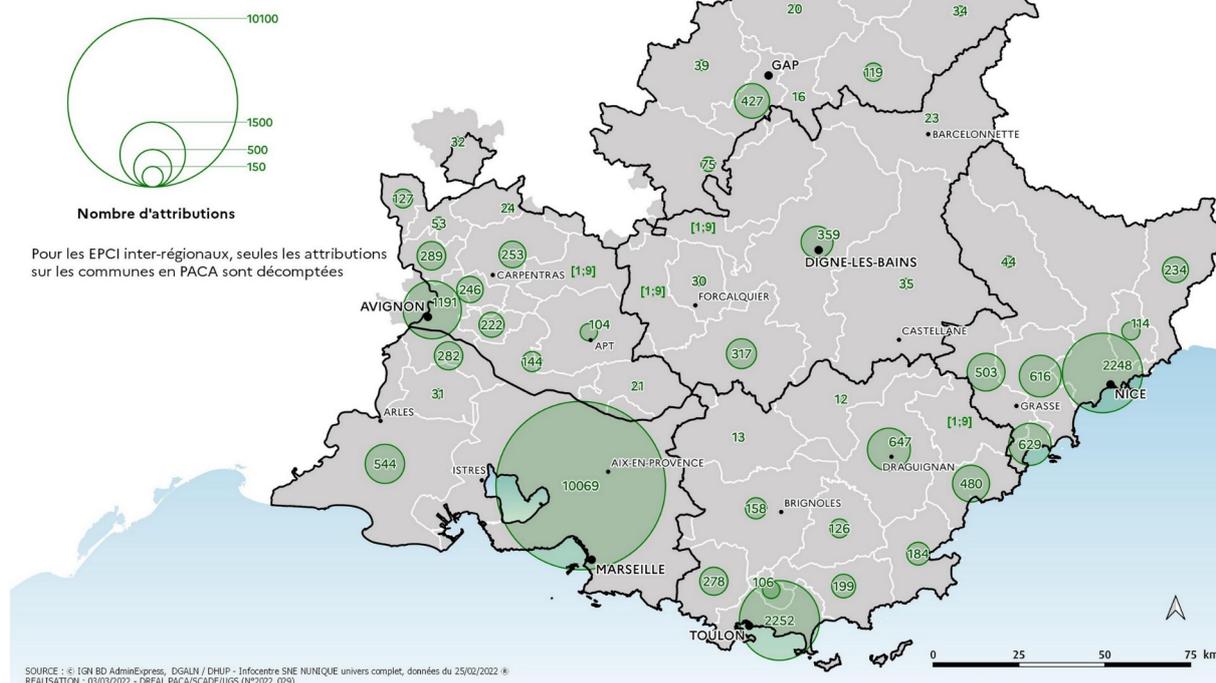
En 2021, 24 166 logements sociaux ont été attribués en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+13,1 % par rapport à 2020).

Le délai moyen d'attribution est de 20 mois en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 16 en France. À noter que les délais moyens d'attribution sont plus longs en mutation, sauf pour les Alpes-Maritimes.

Les motifs les plus récurrents des attributaires en 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont, par ordre décroissant : « logement trop petit » (19,2 % des attributions), « logement trop cher » (14,3 %), « logement inadapté au handicap » (8,06 %). Ici aussi, des nuances apparaissent entre les attributions hors et en mutation.

La plupart des ménages bénéficiaires d'un logement social en 2020 dans la région se composait d'une (34,3 %), de deux (25,3 %) ou de trois (17,9 %) personnes, majoritairement pour des T3 (40,6 %), puis des T2 (25,3 %) et des T4 (23,8 %).

## Répartition des attributions de logements sociaux par EPCI pour l'année 2021



La plupart des ménages bénéficiaires d'un logement social en 2021 dans la région se composait d'une (34,3 %), de deux (25,3 %) ou de trois (17,9 %) personnes, majoritairement pour des T3 (40,6 %), puis des T2 (25,3 %) et des T4 (23,8 %).

20 859 ménages (86,3 % des attributaires) sont restés dans le même EPCI que celui de leur logement précédent.

68,6 % des attributions 2021 dans la région ont concerné des ménages ayant des ressources inférieures ou égales au PLAI ; 22,9 % avec des ressources comprises entre les plafonds du PLAI et PLUS.

Le contingent préfectoral reste le contingent le plus mobilisé (20,75 % des attributions).

### Attributions totales en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021 par réservataire

	Contingent préfectoral	Contingent collectivités territoriales	Action Logement	Contingent autres réservataires	Hors contingent	Somme
Alpes-de-Haute-Provence	92	[60;70]	68	[1;9]	529	757
Alpes-Maritimes	1 001	990	1 113	227	1 057	4 388
Bouches-du-Rhône	2 276	2 472	1 812	719	3 610	10 889
Hautes-Alpes	201	[50;60]	139	[10;20]	457	864
Var	1 110	945	672	537	1 262	4 526
Vaucluse	335	248	329	40	1 790	2 742
<b>Provence-Alpes Côte d'Azur</b>	<b>5 015</b>	<b>4 772</b>	<b>4 133</b>	<b>1 541</b>	<b>8 705</b>	<b>24 166</b>

Les données comprises entre 1 et 9 ont été secrétisées.

Les attributions de logement social à des ménages reconnus DALO représentent 10,8 % des attributions de la région en 2021, c'est-à-dire 2 629 ménages.

### III. TENSION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

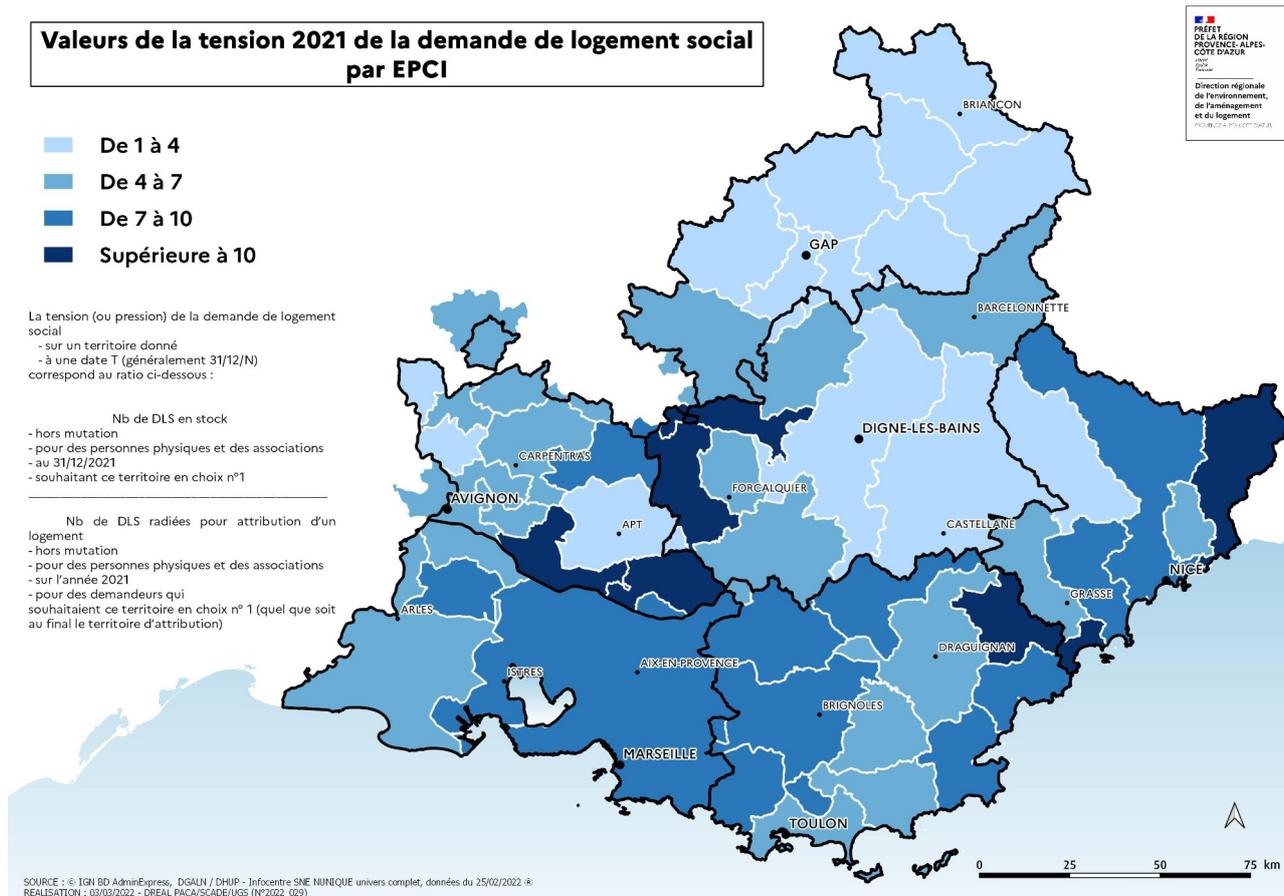
#### Valeurs de la tension 2021 de la demande de logement social par EPCI

- De 1 à 4
- De 4 à 7
- De 7 à 10
- Supérieure à 10

La tension (ou pression) de la demande de logement social  
 - sur un territoire donné  
 - à une date T (généralement 31/12/N)  
 correspond au ratio ci-dessous :

Nb de DLS en stock  
 - hors mutation  
 - pour des personnes physiques et des associations  
 - au 31/12/2021  
 - souhaitant ce territoire en choix n°1

Nb de DLS radiées pour attribution d'un logement  
 - hors mutation  
 - pour des personnes physiques et des associations  
 - sur l'année 2021  
 - pour des demandeurs qui  
 souhaitaient ce territoire en choix n° 1 (quel que soit  
 au final le territoire d'attribution)



SOURCE : © IGN BD AdminExpress, DGALN / DHUP - Infocentre SNE NUMIQUE univers complet, données du 25/02/2022. ®  
 REALISATION : 03/03/2022 - DREAL PACA/SCADE/UGS (N°2022\_029)

	Tension au 31/12/2019	Tension au 31/12/2020	Tension au 31/12/2021
<b>Alpes-de-Haute-Provence</b>	2,40	3,39	4,16
<b>Hautes-Alpes</b>	3,45	5,15	2,86
<b>Alpes-Maritimes</b>	9,61	10,83	9,01
<b>Bouches-du-Rhône</b>	7,67	8,22	7,62
<b>Var</b>	7,67	7,86	7,02
<b>Vaucluse</b>	4,46	4,25	5,06
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>7,23</b>	<b>7,81</b>	<b>7,21</b>

La tension régionale, de 7,21, est bien supérieure à la tension nationale (4,73). Par rapport à l'année précédente, elle est en diminution, sauf pour les Alpes-de-Haute-Provence et le Vaucluse.

Dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la tension se concentre surtout sur les chambres et T1, à l'exception des Alpes-de-Haute-Provence où la tension la plus élevée concerne les T2.

	Tension Chambre-T1	Tension T2	Tension T3	Tension T4	Tension T5	Tension T6 et +
<b>Alpes-de-Haute-Provence</b>	2,17	10,69	4,45	2,86	2,43	
<b>Hautes-Alpes</b>	6,90	5,08	1,81	1,35	1,33	3,00
<b>Alpes-Maritimes</b>	23,59	9,17	7,21	7,15	3,81	0,82
<b>Bouches-du-Rhône</b>	18,63	10,77	5,24	6,06	4,99	1,97
<b>Var</b>	34,61	8,39	5,94	4,55	2,59	1,15
<b>Vaucluse</b>	16,97	7,60	4,07	3,66	2,79	2,20
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>17,77</b>	<b>9,43</b>	<b>5,46</b>	<b>5,25</b>	<b>3,65</b>	<b>1,54</b>
<b>France</b>	<b>10,47</b>	<b>6,45</b>	<b>3,29</b>	<b>3,06</b>	<b>2,61</b>	<b>2,14</b>